

**LA SOLUTION MINISTÉRIELLE
 Aux CLASSES SURCHARGÉES**



CARTE SCOLAIRE 2021

Le Ministre continue de déshabiller Pierre pour habiller Paul :
**+2489 postes dans le 1er degré...
 (+ 190 pour notre Académie)
 quasiment intégralement récupérés dans le 2nd degré et dans l'enseignement privé !**

En ce début de nouvelle année, nous sommes toujours dans un contexte de crise sanitaire. Le SNUDI FO 13 continue de revendiquer, depuis le mois de septembre, **un plan d'urgence pour les écoles :**

- recrutement massif de personnels sous statut par l'ouverture des listes complémentaires
- ouvertures de locaux supplémentaires afin d'assurer un accueil en présentiel avec maintien de la totalité des heures d'enseignement et en en groupes restreints pour assurer une sécurité maximale et pour organiser le rattrapage scolaire nécessaire depuis le confinement de mars/avril 2020.

Avec seulement 190 postes pour notre académie, le Ministre ne répond pas à nos revendications !

Compte tenu des « priorités nationales » imposées, les fermetures de classes vont de nouveau se compter par dizaines lors des opérations de carte scolaire !

Préparons **notre** carte scolaire en définissant dans **nos écoles** l'état de **nos besoins** (décharge de direction, des classes à 25 élèves max, 15 en PS dans toutes les écoles, personnel RASED nécessaire (psychologue, maître E), AESH nécessaires pour permettre de couvrir les besoins réels notifiés, nombres de places pour une affectation en IME, ITEP demandée par la MDPH)... etc

Faites remonter toutes les informations nécessaires afin que nous puissions défendre vos revendications.

N'hésitez pas à ajouter à la feuille d'enquête scolaire un avenant faisant état de vos besoins réels.

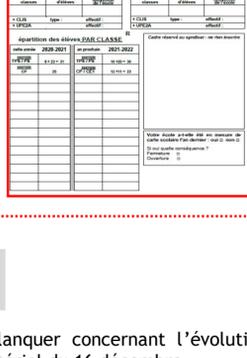
Le SNUDI FO 13 déposera un préavis de grève du 4 au 19 février pour permettre aux collègues de se rassembler devant la DSDEN, d'obtenir une audience durant les opérations de carte scolaire.

Le SNUDI FO 13 sera à vos côtés pour défendre vos revendications !



Enquête carte scolaire à télécharger ICI ➔

Remplir le formulaire PDF, l'enregistrer sur son ordinateur avant de nous le renvoyer par mail
 Autre format .DOC



Encore une provocation de notre Ministre !

Nous avons pris connaissance des décisions du ministre Blanquer concernant l'évolution du nombre de poste à la rentrée 2021 au Comité Technique Ministériel du 16 décembre

[Voir les mesures ministérielles](#) [Lire la déclaration FO au CTM](#)

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et alors que nous réclamons partout des allègements d'effectifs de classes et de créations de locaux, **c'est une nouvelle provocation qui va impacter très fortement nos conditions de travail à la prochaine rentrée avec des dizaines de fermetures de classes qui s'annoncent encore !**

2489 créations de postes dans le 1er degré

Ces créations sont à relativiser au regard de la suppression de 1800 postes dans le 2nd degré... et encore aucune création de postes administratifs cette année !

D'autre part, rappelons qu'à la rentrée 2021 :

- 600 postes seront consacrés à une amélioration (d'ailleurs insignifiante) des quotités de décharge de directeurs ;
- 900 postes seront consacrés à assurer les journées de décharge des directeurs d'écoles de 1 à 3 classes, qui dans de nombreux départements, n'existent que sur le papier

Rappelons que l'enveloppe ministérielle doit aussi permettre de doubler les classes de grande section en REP+ et de poursuivre le plafonnement (très relatif) des effectifs à 24 élèves par classe en CP et CE1 hors éducation prioritaire.

Que restera-t-il pour faire baisser les effectifs dans toutes les classes de manière significative, pour assurer le remplacement des personnels en congés, pour renforcer les postes d'enseignants spécialisés au moment où l'inclusion scolaire systématique et à marche forcée continue ses ravages ?

Rappelons que depuis 3 ans, le ministre supprime des places au concours de recrutement de professeurs des écoles. Plus de postes donc, mais moins d'enseignants fonctionnaires... Car le ministre, dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique, entend bien multiplier le nombre de contractuels dans les écoles et accélérer l'ubérisation de l'Education Nationale !

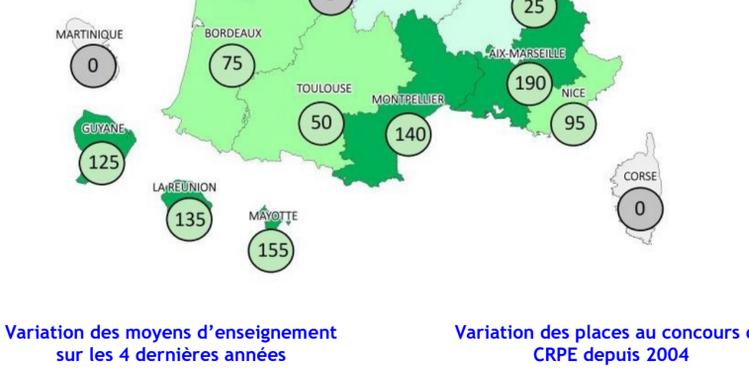
[Lire le courrier du SNUDI-FO au ministre](#)

La situation dans les écoles sera encore intenable à la rentrée 2021 !

Le ministre présente donc une carte scolaire 2021 qui ne permettra pas d'améliorer les conditions de travail des personnels !

Le prochain Comité technique Académique (22 janvier) décidera de la répartition des 190 postes entre les 4 départements de l'Académie.

Variation des moyens d'enseignement pour la rentrée 2021



Variation des moyens d'enseignement sur les 4 dernières années

Variation des places au concours du CRPE depuis 2004

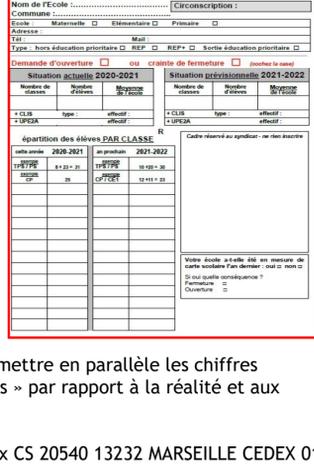
Premier degré	Postes créés rentrée 2021	Postes créés rentrée 2020	Postes créés rentrée 2019	Postes créés rentrée 2018	Postes créés en quatre ans
Aix Marseille	190	101	110	251	652
Amiens	35	24	15	103	177
Besançon	0	31	0	0	31
Bordeaux	75	88	94	121	378
Clermont-F.	10	43	0	0	53
Corse	0	12	48	44	104
Créteil	340	225	502	682	1749
Dijon	0	24	0	0	24
Grenoble	25	80	31	88	224
Lille	120	4	44	312	480
Limoges	0	25	0	0	25
Lyon	200	97	175	271	743
Montpellier	140	65	49	121	375
Nancy-Metz	0	82	0	36	118
Nantes	59	60	0	34	153
Nice	95	97	38	59	289
Orléans Tours	35	38	0	26	99
Normandie	25	13	34	63	135
Paris	10	0	40	107	157
Poitiers	0	12	0	0	12
Reims	0	30	0	20	50
Rennes	0	30	0	0	30
Strasbourg	95	35	56	74	260
Toulouse	50	88	55	89	282
Versailles	350	265	462	609	1686
Guadeloupe	0	1	0	0	1
Guyane	125	59	150	189	523
Réunion	135	9	122	183	449
Martinique	0	0	0	8	8
Mayotte	155	50	150	180	535
Total	2269	1688	2175	3670	9802
Reserve	220	168	150	210	748
Total	2489	1856	2325	3880	10322

Session CRPE	Places au concours
2004	13 037
2005	12 805
2006	11 267
2007	11 187
2008	10 010
2009	7 158
2010	7 165
2011	3 154
2012	6 000
2013	8 600
2014	17 000
2015	11 920
2016	12 911
2017	13 001
2018	11 840
2019	10 785
2020	11 415
2021	9890
TOTAL	189145
Recrutement moyen	10508

Fiche enquête Carte scolaire 2020

Enquête carte scolaire à télécharger ICI ➔

Remplir le formulaire PDF, l'enregistrer sur son ordinateur avant de nous le renvoyer par mail
 Autre format .DOC



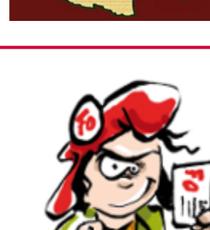
Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration qui souvent sont « sous-évalués » par rapport à la réalité et aux besoins.

Une fois remplie, vous pouvez la retourner au SNUDI FO 13
 Par courrier : Vieille Bourse du Travail 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 01
 Par fax : 09.57.49.82.49
 Par mail : cartescolaire@snuديو13.org

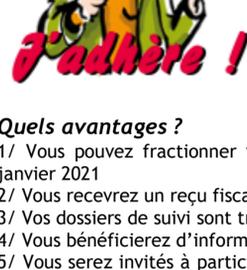
Comme chaque année, tous les dossiers confiés aux délégués FO seront étudiés et défendus lors des différentes instances.

Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les initiatives des collègues et des parents d'élèves pour défendre leur école, les postes, les ouvertures nécessaires et les non fermeture de classes.

Lire notre tutoriel : Carte scolaire, comment ça marche ?



Vos délégués FO « carte scolaire »
PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38
NEFF Franck : 07.62.54.13.13
cartescolaire@snuديو13.org



PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER
SYNDIQUEZ-VOUS !!!
Nouvelle carte 2021 disponible !
>>ICI<<

Quels avantages ?
 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement jusqu'à 10 mensualités. La 1ère s'effectuera fin janvier 2021
 2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
 3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...